



Groupe Intergouvernemental d'Experts sur le droit et la politique de la concurrence
XIII Session, 8-10 Juillet 2013, Genève, Suisse

Side-réunion du Forum Euro-Méditerranéen de la Concurrence (FEMC)

**11 Juillet 2013 (9h – 12h)
Salle XII (1^{er} étage), Palais des Nations (Genève)**

En Décembre 2011 une réunion s'est tenue à Vienne en marge de la table ronde portant sur «l'application du droit de la concurrence dans les pays méditerranéens», organisé par l'Autorité Fédérale de la Concurrence autrichienne en coopération avec la CNUCED et l'OCDE, portant sur la création d'un réseau pour renforcer la coopération en matière de concurrence dans la région méditerranéenne.

Cette idée de coopération a été ensuite reprise lors d'une réunion tenue en juillet 2012 à Genève en marge de la 12^{ème} session du Groupe Intergouvernemental d'Experts (GIE) sur le droit et politique de la concurrence, où lors d'un débat ouvert, la structure que l'initiative de coopération pourrait adopter a été largement débattue.

Les débats ont été approfondis au cours d'une réunion de deux jours tenue à Rabat les 15 et 16 Novembre 2012. La réunion a débattu autour de trois tables rondes : les besoins des autorités de la concurrence dans la région, les questions d'organisation de l'initiative de coopération et le programme de travail pour les deux années à venir.

Les défis identifiés avaient principalement trait à la promotion de la culture de la concurrence dans la région et à l'amélioration des cadres juridiques de la concurrence, des cadres institutionnels et du niveau d'expertise. Pour relever ces défis, une plate-forme régionale pour faciliter l'échange d'expériences entre les différents pays de la région a été considérée comme utile et importante. Les objectifs éventuels, l'organisation et les activités de la coopération régionale ont ensuite été discutés et les points suivants ont été convenus: Création d'une structure informelle de coopération intitulée "Forum Euro-Méditerranéen de la Concurrence (FEMC)"; Révision de la forme de coopération lors d'une conférence à Malte en 2014; Constitution d'un Comité de Coordination provisoire composé des Autorités de la Concurrence autrichienne, marocaine, tunisienne et turque ainsi que de la CNUCED et d'un représentant de la société civile, co-présidé par le Maroc et l'Autriche; Maintien du Forum ouvert et inclusif tout en mettant des critères d'éligibilité pour l'adhésion des membres de la société civile; Réflexion sur quatre thèmes au cours des deux années à venir, à savoir l'importance de l'*advocacy*, les conditions objectives permettant l'émergence d'autorités de la concurrence indépendantes, le rôle consultatif des autorités de la concurrence et les alternatives de coopération sur les cas / sujets d'importance transfrontalière; Organisation de deux ateliers en 2013 : en juillet à Genève (en marge du GIE de la CNUCED) et en Novembre en Tunisie.

Le premier atelier du Forum Euro-Méditerranéen de la Concurrence (FEMC) qui se tiendra en marge de la 13^{ème} session du GIE sur le droit et la politique de la concurrence portera sur l'*advocacy* en matière de concurrence dans la région en ouvrant la possibilité aux

participants de partager leurs expériences réussies ou échouées en matière d'*advocacy* envers certains partenaires clés dans les secteurs public et privé.

L'ordre du jour propose est le suivant :

Projet de programme

9h-9h15	Introduction: Rapport d'étape sur les travaux du FEMC: Intervenants: <ul style="list-style-type: none">- M. Abdelali Benamour (Conseil Marocain de la Concurrence)- M.Theodor Thanner (Autorité Federale Autrichienne de la Concurrence)
9h15-9h30	L'<i>advocacy</i> et les défis de la concurrence pour les pays en développement et les pays émergents Intervenant: M. Qaqaya (CNUCED)
9h30-11h15	1- Table ronde sur l'<i>advocacy</i> envers les entreprises Intervenant: M. Juan Luis Crucelegui Commentateurs: M. Khaled Attia et M. Patrick Krauskopf Discussion, notamment des présentations par ¹ : <ul style="list-style-type: none">- Autorité de la concurrence de l'Égypte- Autorité de la concurrence de Malte- Autorité de la concurrence de l'Autriche- Autorité de la concurrence de la Russie 2- L'<i>advocacy</i> envers les décideurs, les législateurs et les régulateurs sectoriels Intervenant: Mme. Pamela Sittenfeld Commentateurs : M. Krzysztof Jaros et M. Francisco Marcos Discussion, notamment des présentations par ² : <ul style="list-style-type: none">- Autorité de la concurrence de Turquie- Autorité de la concurrence de France- Conseil de la concurrence de Roumanie- Autorité de la concurrence de Malte
11h15-11h45	Débat général
11h45-12h	Futur programme de travail du FEMC et clôture de la séance.

¹ Les participants souhaitant faire une brève présentation sont invités à contacter Patricia Cordovilla : Patricia.Cordovilla@unctad.org

² Cf. Supra 1